

La Lettre du Maire

ÉDITO

n°5



Jean-Pierre Barnaud
Maire de Chennevières
Vice-Président Territoire 11

Altival : participez à la concertation !

Les transports en commun constituent une priorité pour la Municipalité. Ils doivent impérativement nourrir une réflexion en lien avec le logement et le développement économique.

Compte-tenu de la pénurie de moyens financiers, les projets ne s'inscrivent pas tous dans la même temporalité. Nous devons cependant affirmer avec détermination notre volonté pour que des avancées significatives aient lieu dans les prochaines années.

En novembre 2014, après des négociations entre le STIF et l'ex Communauté d'Agglomération (aujourd'hui T11) fortement soutenue par la Municipalité, l'itinéraire de la ligne 8 a été modifié (passant par le Moulin à Vent jusqu'au centre commercial Pince-Vent) et les horaires ont été élargis.

Depuis deux ans, nous avons noué un dialogue et surtout une réflexion de travail avec le Département pour l'arrivée d'Altival en entrée de ville nord dans un premier temps, puis un tracé sur la RD4 jusqu'au centre commercial Pince-Vent dans un deuxième temps.

Ce tracé est d'ailleurs désormais souhaité par les villes d'Ormesson et de Sucy avec qui nous avons discuté de manière constructive puisque nos intérêts convergent. Il correspond aux objectifs du PLU visant à la requalification de la RD4 et n'exclut évidemment pas l'engagement fort de la ville de Chennevières en faveur du prolongement d'une nouvelle extension du TCSP jusqu'à Sucy via le centre-ville, le rond point du 8 mai et le Moulin.

Ce projet est structurant pour Chennevières car il permettra d'accroître l'offre de transports en commun et facilitera les déplacements des Canavérois.

Il constituera un atout déterminant pour le développement de la vie économique autour de la RD4 en dynamisant ce secteur et ses abords.

Tout au long de ce parcours, des aménagements piétons, paysagers et des pistes cyclables favoriseront les circulations douces.

L'avis des Canavérois et de tous les participants à cette concertation sera pris en compte dans les études techniques et de faisabilité qui seront ensuite engagées.

Je vous invite à participer nombreux à la concertation organisée jusqu'au 19 juin par le Conseil départemental notamment en consultant le site Internet www.altival.fr. Vous pouvez également donner votre avis en répondant aux questionnaires et en participant aux ateliers citoyens dont les dates sont précisées en page 4.

Plus les contributions des Canavérois seront nombreuses, plus l'action de la Municipalité pèsera pour faire valoir nos intérêts auprès du Conseil départemental et des différents acteurs du projet.

Je compte sur votre participation et sur votre soutien qui sont primordiaux pour l'avenir de Chennevières .

Bien fidèlement
Jean-Pierre Barnaud



Chennevières
sur Marne

Qu'est-ce-que Altival ?

Altival est une infrastructure dédiée à la circulation des bus entre les gares du RER A Noisy-le-Grand/Mont-d'Est et Sucy-Bonneuil, en passant par la future gare du Grand Paris Express Bry-Villiers-Champigny. Altival ne correspond pas à une ligne de bus unique. Il s'agit d'une infrastructure qui permettra d'accueillir plusieurs lignes de bus qui circuleront sur un couloir réservé sur tout ou partie de l'itinéraire.

Les objectifs sont de permettre de rejoindre rapidement les pôles de transport et d'améliorer le temps de parcours pour que les habitants des quartiers des Mordacs ou du Bois-l'Abbé à Champigny, ou encore ceux du nord de Chennevières, accèdent au métro en 15 minutes.

Le projet prévoit de nombreux aménagements autour de cette infrastructure :

- La création de pistes cyclables et de stations « Véligo » le long du tracé principal,
- Des trottoirs larges et accessibles aux personnes à mobilité réduite dans un cadre paysager agréable,
- La création d'une rue prolongeant la route départementale 10 (boulevard Jean-Monnet) vers le sud jusqu'à la route de la Libération (RD4) à Chennevières.

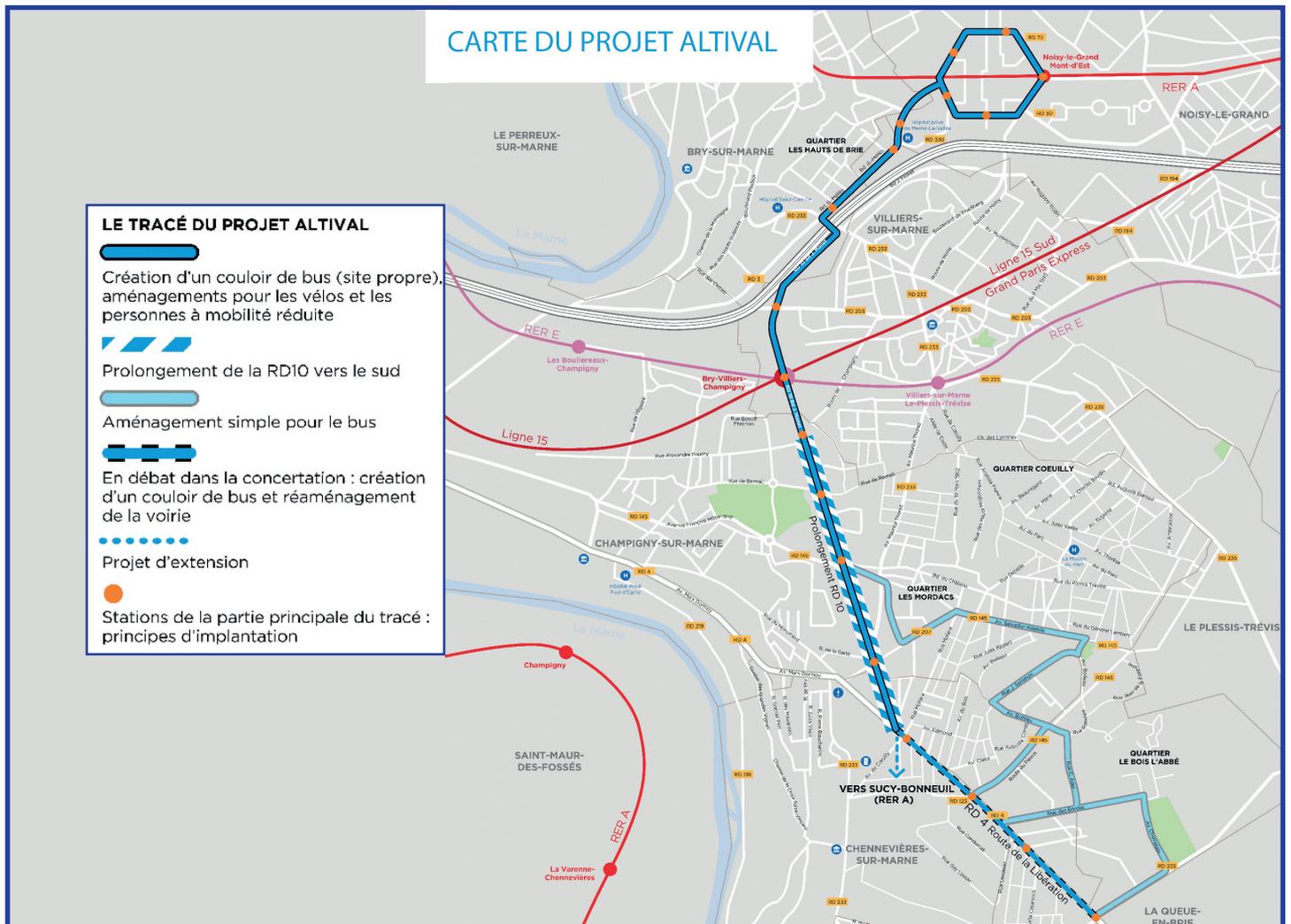
Au-delà du transport, Altival va participer à l'aménagement de l'espace public en renforçant l'attractivité des commerces, des zones d'emplois, d'activités, de logements, de loisirs, de formation mais également les services publics, commerces, entreprises et espaces de loisirs.

Le calendrier :

- À partir de 2022 : sur la partie Nord, de la gare Noisy-le-Grand/Mont-d'Est (RER A) jusqu'à la RD4 à Chennevières.
- Dans une phase plus prospective : sur la partie Sud, de la RD4 jusqu'à Sucy-Bonneuil (RER A).

LA CONCERTATION PORTE SUR LA PREMIÈRE PHASE DE RÉALISATION

Un couloir de bus dédié sera créé sur les emprises de l'ex-Voie de Desserte Orientale depuis la gare RER A Noisy-le-Grand/Mont-d'Est jusqu'à la RD4 à Chennevières, en passant par la gare du Grand Paris Express Bry-Villiers-Champigny. Les financements de cette portion sont programmés. Des aménagements pour les bus sont prévus sur la RD4 depuis la Tour hetzienne jusqu'au centre-commercial Pince-Vent et dans les quartiers du Bois l'Abbé et des Mordacs. Ces aménagements ne sont pas encore déterminés. La concertation avec la population permettra de dessiner le projet.



Altival à Chennevières

La Municipalité agit pour l'arrivée de l'infrastructure Altival jusqu'à la RD4. Son prolongement sur cet axe, jusqu'aux Hauts de Chennevières et au Bois l'Abbé, est une nécessité pour les Canavérois.

Altival va améliorer les transports en commun en accompagnant le développement de vos lignes de bus actuelles et en facilitant l'accès aux gares du RER A et du Grand Paris Express.

La concertation mise en place par le Conseil départemental permet aux habitants et usagers des transports en commun de donner leurs avis et de faire évoluer le projet Altival. En effet, celui-ci n'est pas finalisé, de nombreux éléments sont encore à déterminer. C'est par la concertation qu'il sera amélioré.

- **Dans le quartier du Bois l'Abbé**, Altival pourrait consister en des aménagements de voirie visant à instituer une circulation des véhicules sécurisante pour les riverains et peu bruyante.

- **Sur la RD4**, qui constitue un axe dense de circulation, **la création d'un couloir de bus bidirectionnel dédié est indispensable** afin de ne pas insérer les bus dans la circulation automobile et ainsi améliorer le temps de trajet vers les gares.

Ces travaux permettraient de requalifier l'axe de la RD4, aujourd'hui très dégradé et identifié comme une coupure au sein de la Ville. Des bandes cyclables protégées, des trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite, des espaces végétalisés mais également des places de stationnement identifiées pourront être créés dans le cadre de l'aménagement d'un couloir de bus que nous souhaitons bidirectionnel.

Afin d'obtenir un transport en commun efficace sur la RD4, l'avis de tous est indispensable car ce sont les contributions de chacun qui permettront d'orienter les études complémentaires qui affineront le projet en 2017 et 2018.

Pour le centre-ville, le Belvédère et le Moulin, une seconde desserte reliera ultérieurement l'ensemble de ces quartiers à la ligne 15 et au RER.

Le projet Altival fera l'objet d'une enquête publique durant laquelle vous pourrez à nouveau vous exprimer sur un schéma plus détaillé.

Exemples d'installations dédiées à la circulation des bus.



La concertation

Le Conseil départemental du Val-de-Marne organise une concertation concernant le projet Altival jusqu'au dimanche 19 juin 2016. Le Département et la ville de Chennevières ont besoin de connaître votre avis !

Pour permettre un projet d'ampleur sur Chennevières et participer à la concertation, plusieurs moyens sont mis à votre disposition :

- Donnez votre avis en ligne sur le site **altival.fr**
- Remplissez et postez gratuitement le coupon attaché au dépliant que vous avez reçu, et qui est également disponible en Mairie.
- Déposez ce coupon dans l'une des urnes disposées à l'Hôtel de Ville.
- Participez aux différents ateliers en soirée (Nombre de places limité, sur inscription au 3994 ou concertation.altival@valdemarne.fr) :

> **Mardi 31 mai** à 19 h 30 jusqu'à 21 h 30 à la Maison pour tous de Bois l'Abbé avec un focus sur l'accès à Altival depuis le quartier.

> **Vendredi 17 juin** à 19 h 30 jusqu'à 21 h 30 à la Salle des Expositions de Chennevières avec un focus sur l'accès à Altival des habitants de Chennevières et d'Ormesson.

Des rencontres se déroulent sur le terrain (toutes les dates sur www.altival.fr).

Des petits déjeuners sont également organisés avec les acteurs économiques de Pince-Vent et de la Zone d'Activités, secteurs concernés par Altival.

Construisez altival
De chez vous au métro

www.altival.fr

Votre avis compte !

Le projet de couloir de bus Altival permettra à vos lignes de bus de rejoindre rapidement la future ligne 15 de métro et les RER A et E : aidez-nous à construire un projet adapté à vos besoins et participez à la concertation du 9 mai au 19 juin !

La concertation est organisée avec :

Avec le soutien de :

Le projet améliorera vos déplacements quotidiens de demain pour vous rendre sur vos lieux de travail, d'activité, de loisirs... Il est donc important qu'il réponde à vos besoins ! De nombreux éléments restent encore à déterminer et ce sont vos avis qui contribuent à les préciser ! Le bilan sera publié à la fin de l'année 2016. Il orientera les études complémentaires qui affineront le projet en 2017 et 2018. Puis, le projet Altival fera l'objet d'une enquête publique durant laquelle vous pourrez à nouveau vous exprimer sur un projet plus détaillé.



Chennevières
sur Marne

La Lettre du Maire est éditée
par la ville de Chennevières-sur-Marne.
Hôtel de Ville – 14 avenue du Maréchal Leclerc
94430 Chennevières-sur-Marne – Tél. : 01 45 94 74 74
Direction de la publication : Jean-Pierre Barnaud
Crédits photos : Mairie, CD 94
Conception et réalisation : Marion Le Masurier
Impression : Point 44
Distribution : Privilège et Communication